

SECTION DE LA MOSELLE

Metz, le 22 mars 2011

<p>COMPTE-RENDU CAPL TABLEAU D'AVANCEMENT du 21 et 22/03/11 FILIERE GESTION PUBLIQUE</p>

CADRE C

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE de :

AGENT D'ADMINISTRATION PRINCIPAL 1ère CLASSE ANNEE 2011

58 agents remplissent les conditions statutaires en Moselle dont 2 agents de 58 ans et plus
Le volume de promotions est de 20 agents pour la Moselle au titre de 2010
La date d'effet des promotions est fixée au 01/01/2011

AGENT D'ADMINISTRATION PRINCIPAL 2ème CLASSE ANNEE 2011

11 agents remplissent les conditions statutaires en Moselle dont 1 agent de 58 ans et plus
Le volume de promotions est de 7 agents pour la Moselle au titre de 2011
La date d'effet des promotions est fixée au 01/01/2011

Pour information ces promotions sont soumises à la décision de la CAP Nationale qui se tiendra le 23/06/2011

CADRE B

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE de :

CONTROLEUR PRINCIPAL ANNEE 2011

31 agents remplissent les conditions statutaires en Moselle dont 8 agents de 58 ans et plus
Le volume de promotions est de 21 agents pour la Moselle au titre de 2010
La date d'effet des promotions est fixée au 31/08/2011

CONTROLEUR 1ère CLASSE ANNEE 2011

29 agents remplissent les conditions statutaires en Moselle dont 1 agent de 58 ans et plus
Le volume de promotions est de 15 agents pour la Moselle au titre de 2011
La date d'effet des promotions est fixée au 01/01/2011

Pour information ces promotions sont soumises à la décision de la CAP Nationale qui se tiendra le 22/06/2011

Pour FO-DGFIP tous les agents dès lors qu'ils remplissent les conditions statutaires doivent être promus.

Rappel : la promotion par tableau d'avancement est liée à la notation (une attribution de -0,02 ou de -0,06 prive l'agent de la promotion)